

Programme de formation

Formation "Perfectionnement à la certification de la parenté des bovins"

Les objectifs

- Expliquer les changements récents intervenus dans les règles de certification
- Gérer les refus de certification et les alertes
- Harmoniser ses pratiques avec celles des autres organismes
- Traiter des cas concrets à partir de son outil informatique

Public :

Personnel d'EdE ou d'ARSOE en charge de la gestion de la CPB

Pré-requis

Aucun

Programme

- Rappel du contexte, ainsi que des intérêts de la CPB pour les éleveurs
- Présentation des dernières évolutions des règles de certification
- Traitement des refus de certification
- Gestion des alertes
- Vérifications de Compatibilité génétique :
 - réalisation des prélèvements
 - demandes d'analyses
 - demandes de VCG
 - gestion des résultats
- Suivi qualité des exploitations (selon les demandes)
- Attribution du code race à titre initial

Evaluation des acquis

Questionnaire

Méthodes pédagogiques

Exposés et échanges

Exercices pratiques

Analyse et traitement de cas concrets

Durée : 7 heures

Référence : CERPE